

L'ÉCHO DE L'INTERCO

Bulletin
d'information du
Pays de Cruseilles

N°52
Décembre
2023



Dossier

La Convention Territoriale du Pays de Cruseilles P. 5

Pays de
Cruseilles

Sommaire

- 3 SE DÉPLACER
- 4 GRANDIR ET APPRENDRE
- 6 SE CULTIVER ET SE DIVERTIR
- 8 DOSSIER
- 11 INFORMER
- 12 SE DÉVELOPPER
- 14 PRÉSERVER
- 16 COUP DE COEUR
AGENDA



12

DOSSIER
Signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) du Pays de Cruseilles.



8

Zoom sur le projet d'aménagement des Bains de la Caille.



11

Un bilan positif pour la simplification du geste du tri.

Édito



Mesdames, Messieurs,

L'année 2023 se termine pour laisser la place à 2024 avec son lot de nouveautés et la poursuite de nombreux projets.

Tout d'abord à compter du 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, le tri

des biodéchets (déchets verts et alimentaires) sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers. Les biodéchets représentent à ce jour encore un tiers des déchets non triés des Français. Les services de la CCPC communiqueront via les réseaux et le site internet sur l'organisation du tri des bio-déchets dès le 1^{er} janvier, restez connectés !

En 2024, certains projets entreront dans leur phase travaux comme le parking de covoiturage du Mont-Sion, l'aménagement du multi-accueil d'Allonzier la Caille ou encore l'extension et la réhabilitation de l'école d'Andilly.

La convention Territoriale Globale présentée dans notre dossier est un contrat multithématique qui porte sur l'enfance, la jeunesse, la parentalité mais aussi le logement, les seniors, l'accès aux droits, l'inclusion

numérique, l'animation de la vie sociale... Après la phase de diagnostic, à laquelle vous avez pu participer au travers d'un questionnaire en ligne cet été, des tables rondes ont été organisées en septembre avec l'ensemble de nos partenaires (ADMR, SSIAD, Ferme de Chosal, Mission locale, communes, CAF, Pôle Médico Social...) afin de définir un plan d'actions qui sera animé par la collectivité. Vous découvrirez un véritable projet social de territoire en partenariat avec la CAF et nos partenaires dans ce numéro qui met en avant les actions qui seront menées dans le cadre de la CTG.

Enfin, en raison du dérèglement climatique, les sols sont par moment très secs suivis de périodes où ils sont gorgés d'eau. Ces aléas sont favorables à des ruptures de colonnes d'alimentation (totales ou partielles), entraînant des problèmes de distribution en eau potable ou de non-conformité. Les services communautaires sont bien organisés afin de pallier à ces désagréments, mais nous sommes toujours confrontés à des soucis d'information auprès des habitants. Afin d'optimiser et d'améliorer notre communication et de pouvoir vous informer en temps réel par sms, nous vous demandons de mettre à jour vos coordonnées téléphoniques via votre profil abonné à l'eau. Vous trouverez vos codes de connexion à la réception de votre prochaine facture d'eau du mois de décembre.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2024, qu'elle vous apporte la santé, des joies et l'accomplissement de tous vos projets !

Xavier BRAND
Président du Pays de Cruseilles



Exemple d'aménagement : la chaussée à voie centrale banalisée.

Développer la pratique du vélo sur le Pays de Cruseilles.

Le schéma directeur cyclable a permis d'identifier près de 50 km d'itinéraires à aménager à l'échelle du territoire. L'axe principal, de St Blaise à Cuvat, correspond à un tronçon de la Véloroute des 5 Lacs, projet porté par la Région Auvergne Rhône-Alpes. Les études pré-opérationnelles, qui visent à définir précisément les aménagements à réaliser, ont débuté cet automne 2023. La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles a également démarré cette phase de maîtrise d'œuvre courant novembre sur une partie les autres itinéraires jugés prioritaires. Les premiers aménagements seront réalisés à la suite de cette phase préalable indispensable qui court jusque mi-2024.

Au-delà de l'aménagement d'itinéraires cyclables, la CCPC a décidé d'engager différentes actions complémentaires favorisant l'usage du vélo. Mené en collaboration avec les communes, le **développement de stationnements vélo** aux abords des équipements principaux (écoles, bourgs, piscines...) se concrétisera mi-2024. **Une aide à l'achat de vélo**, dont les modalités pratiques sont en cours de définition, sera proposée en 2024. Des actions de communication et des animations tout public devraient accompagner la mise en oeuvre de ces actions.

Dans un souci de former les cyclistes de demain aux bonnes pratiques notamment en termes de sécurité, la CCPC a engagé le déploiement du **dispositif Savoir Rouler A Vélo**. Il vise à former les élèves à un usage sécurisé du vélo (savoir pédaler, savoir rouler et savoir circuler) au travers de 15h d'ateliers par classe et animés par des intervenants qualifiés. Au regard de l'enthousiasme des élèves, des parents et des enseignants en 2023, le dispositif est reconduit : 12 classes représentant près de 350 élèves bénéficieront de cette formation courant 2024. Cette action est financée par la CC Pays de Cruseilles avec le soutien de Génération Vélo mis en œuvre par la Fédération des Usagers de la Bicyclette.

Retour sur la journée de la mobilité du PAE de la Caille

Dans le cadre de ses compétences économiques et mobilité, la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles travaille à l'amélioration de l'accessibilité du Parc d'Activités Economiques de la Caille, en collaboration avec les entreprises et les communes concernées notamment dans le cadre d'un plan de mobilité spécifique.

S'inscrivant dans la semaine européenne de la mobilité, la CCPC a proposé aux salariés du PAE de la Caille de s'informer sur les modes de déplacement alternatifs.

Plus d'une soixantaine de salariés issus de huit entreprises différentes ont ainsi pu s'informer avec un réel intérêt, sur le covoiturage, les enjeux des modes alternatifs et l'usage du vélo voire faire réviser leur vélo.

Organisée en partenariat avec Pilot Europe, Le Marché du Vélo et l'Agence Ecomobilité, cette journée a confirmé l'intérêt de poursuivre l'élaboration du plan de mobilité inter-entreprises. Il définira les actions à mener à l'échelle du PAE de la Caille mais aussi au sein de chaque entreprise volontaire.



Retour en image sur la journée de la mobilité au PAE de la Caille.

Relais Petite Enfance

Nouvelle année,
nouveaux projets
pour le Relais
Petite Enfance du
Pays de Cruseilles !



Les rencontres intergénérationnelles avec les résidents de l'EHPAD de Cruseilles.

Des rencontres intergénérationnelles entre le RPE et l'EHPAD Salève- Glières à Cruseilles.

Le Relais Petite Enfance a mis en place depuis la rentrée des matinées de rencontres avec l'EHPAD où des échanges entre les plus jeunes et les aînés se créent. Au programme de l'année, des temps de motricité (jeux de ballons, parachute, danse) mais aussi des confections en pâte à sel pour le marché de Noël, de la musique, des activités sensorielles, des temps d'histoires... Ces moments de rencontres sont précieux tant pour les découvertes faites par les tout-petits que pour le plaisir des personnes âgées émerveillées par les sourires des enfants.

Ouverture du multi-accueil d'Allonzier la Caille

La CCPC a désigné un maître d'oeuvre qui a débuté son travail afin que le multi-accueil puisse ouvrir ses portes fin 2024.

Plus d'informations seront communiquées dans le prochain numéro.

Retour en images sur ...



La fête de la Maison de la Petite Enfance sur le thème «les petits fermiers» le 4 juillet dernier. Au programme de cette belle journée : des animations en partenariat avec l'association «Poils de bonheur» qui a présenté toutes sortes d'animaux à plumes et à poils (lapins, poules, cailles, cochons d'inde et même un poney), des ateliers préparés par le RPE, boissons et gâteaux, le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Scolaire : en savoir plus sur le métier d'ATSEM



Ecole de Copponex - ©Thomas Garcia.

Retour sur la rentrée des classes 2023

1891 enfants ont répondu présents pour la rentrée de septembre 2023 dans les établissements scolaires publics du territoire. 307 inscriptions ont été effectuées par le service scolaire entre le mois de mars et le mois d'août dont 198 petites sections et 109 de la moyenne section au CM2.

Trois nouvelles ouvertures de classe

L'inspection de l'Éducation Nationale a accordé trois ouvertures de classe pour cette rentrée scolaire :

- École élémentaire Allonzier la Caille
- École élémentaire de Cruseilles
- École du Sappey-Vovray-en-Bornes

Malgré une moyenne basse, le RPI de Villy-le-Bouveret/Menthonnex-en-Bornes (moyenne de 21,56) et l'école de Villy-le-Pelloux (moyenne de 21,4) ont pu conserver toutes leurs classes.

↳ Qu'est ce qu'un Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) ?

Akteur et souvent actrice incontournable de la vie d'une école maternelle, l'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) assure l'accueil des enfants et les aide dans l'apprentissage des règles d'hygiène, mais veille aussi à la propreté des locaux. Il peut également accompagner les enfants de deux à six ans à l'heure de la cantine.

Les missions d'un ATSEM

- Accueillir les enfants et les parents avec l'enseignant(e)
- Aider les enfants et les assister dans les actes de la vie courante, tout en les encourageant dans la voie de l'autonomie
- Surveiller la sécurité et l'hygiène des enfants
- Assister l'enseignant(e) dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques
- Assurer l'entretien de l'école, du mobilier et du matériel pédagogique
- Contrôler l'état de propreté des locaux
- Assurer l'entretien courant et le rangement du matériel utilisé

Devenir ATSEM

Il existe trois types de concours de prérecrutement des ATSEM :

- Pour les titulaires du CAP Petite Enfance (concours externe avec 60% des postes à pourvoir). Il est également ouvert aux mamans de plus de 3 enfants.
- Pour les agents publics (concours interne avec 30% des postes à pourvoir). Il faut être agent de la fonction publique, fonctionnaire ou non titulaire et justifier de minimum deux années de services publics auprès d'enfants de 2 à 6 ans (dans le milieu maternel ou scolaire).
- Pour les professionnels de la Petite Enfance issus du secteur privé, il faut justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 4 ans auprès des jeunes enfants.

Vous souhaitez rejoindre nos équipes ?

Rendez-vous sur le site de la CCPC www.ccpaysdecruseilles.org/offres-emploi/

Médiathèque Intercommunale André Dussollier

De nombreuses nouveautés à la Médiathèque Intercommunale André Dussollier !

La médiathèque est ouverte à tous, il est ainsi possible de consulter sur place le fonds de documents d'utiliser les ordinateurs, de découvrir le Musée numérique et les casques de Réalité Virtuelle de la Micro-Folie mais également de participer aux animations (contes, spectacle, ateliers, matinées et après-midi jeux, visites commentées, etc.) gratuitement. Attention, de nombreuses animations sont sur réservation, pensez à bien vous inscrire auprès du personnel de la Médiathèque - 04 50 44 22 85. De la même manière, pour emprunter des documents il est nécessaire de souscrire un abonnement.

Le fonds de documents de la médiathèque s'est considérablement enrichi ces derniers mois : romans, albums, documentaires, contes, mangas ou encore bandes dessinées.

↘ Notre sélection d'ouvrages de la rentrée littéraire :

Perspective(s) de Laurent Binet, *Désert* de Mathias Énard, *La Cité de la Victoire* de Salman Rushdie, *Psychopompe* d'Amélie Nothomb, *Le Grand Test* de Jacques Expert, *Le Fils du Père* de Victor del Arbol, *Okavango* de Caryl Férey, *Panorama* de Liliane Hassaine, *Le Temps des Chimères* de Bernard Werber.

RETOUR EN IMAGES ...

↘ Visites/ateliers enfants et ados sur le thème du voyage



Les participants ont pu découvrir le Pérou et la civilisation Nazca et les animaux et paysage du Monde.

↘ Animation



Animation «Jeux en Folie», venez partager un moment de convivialité, seul, en famille ou entre amis autour de jeux de logique et de plateau.

↘ Spectacle



Spectacle «Qui a volé le soleil» par la Compagnie Libre et Rit pour un public jeunesse.

↘ Exposition



Exposition «Parcours Culturels» mettant à l'honneur les travaux des classes de CE2-CM1-CM2 de quatre écoles du territoire. Les élèves ont pu découvrir la Micro-Folie au travers des visites thématiques sur les artistes affichistes, l'affiche de cirque et le costume, suivi d'ateliers créatifs.

↘ Atelier



Atelier modelage public adulte, animé par la sculptrice Catherine Leterme, lors des journées du patrimoine.

↘ Ateliers/conférences



Ateliers/Conférences : le système solaire et la carte du ciel avec Axelle Verniole astronome lors de la Fête de la Science.

Médiathèque intercommunale André Dussollier

44 rue des Grands Champs - 74350 Cruseilles

Toutes les animations, et le fonds de livres sont à retrouver sur le site de la Médiathèque www.biblioccpayscruseilles.net et sur Instagram [microfolie_paysdecruseilles](https://www.instagram.com/microfolie_paysdecruseilles)



Zoom sur les équipements sportifs de la CCPC



Complexe Sportif Intercommunal du Pays de Cruseilles.

Ecole de Musique du Pays de Cruseilles

Les inscriptions pour la rentrée sont en augmentation. En effet, ce sont plus de 170 élèves qui sont venus renforcer les bancs de l'Ecole de Musique du Pays de Cruseilles cette année.

Un projet en partenariat avec la Micro-Folie Pays de Cruseilles s'est monté à la rentrée de septembre. Les élèves ont composé en s'inspirant des tableaux de peintres de l'Epoque Moderne. La restitution de ce projet a eu lieu le samedi 25 Novembre à la Médiathèque Intercommunale André Dussollier.

En début d'année, l'EMPC, en partenariat avec l'association Musique et Découverte, jouera lors d'un concert de musique traditionnelle. Le groupe «Castanha é Vinovèl» et l'association Musique et Découverte viendront deux week-ends pour travailler avec les élèves sur les danses et la musique traditionnelle Occitane. Le concert aura lieu le dimanche 4 février 2024 au Gymnase des Ebeaux. Nous vous y attendons nombreux !

Retour sur la saison 2023 du Centre Nautique des Dronières

L'équipe du Centre Nautique de l'Espace Bernard Pellarin vous a accueillis du 18 mai au 03 septembre 2023. Le résultat de la saison est très satisfaisant avec plus de 63 000 entrées vendues. Notre nouveau partenaire en restauration «Le Santo Cruseilles» a su répondre aux attentes des usagers.

Favoriser le «Savoir Nager»

L'ouverture anticipée de la piscine a permis la mise en place de cycles de natation scolaire pour les écoles de la CCPC et hors CCPC dans le cadre du «Savoir Nager» qui concerne l'apprentissage obligatoire de la natation dès le plus jeune âge. Ce sont ainsi 217 créneaux de natation scolaire qui ont pu être attribués du 22 mai au 07 juillet en dehors des horaires réservés au public.

Zoom sur les équipements sportifs de la CCPC

↳ Le Complexe Sportif Intercommunal du Pays de Cruseilles

Pour sa troisième année de fonctionnement, le Complexe Sportif a déjà tous ses créneaux complets de 8h à 22h toute la semaine et des compétitions tous les week-ends.

Les écoles de la CCPC effectuent des cycles d'escalade les lundis et jeudis matins en mutualisant le bus qui va à la piscine des Ébeaux afin d'emmener deux classes en même temps. Le collège et les MFR utilisent tous les créneaux en journée tandis que les associations sportives se partagent tous les créneaux du soir et les week-ends.

↳ La piscine des Ébeaux

La piscine des Ébeaux accueille toutes les classes de GS/CP/CE1 et CM2 de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles de septembre 2023 à mai 2024 dans le but d'atteindre le niveau requis à l'obtention du «Savoir Nager en Sécurité» à la fin du cycle 3.

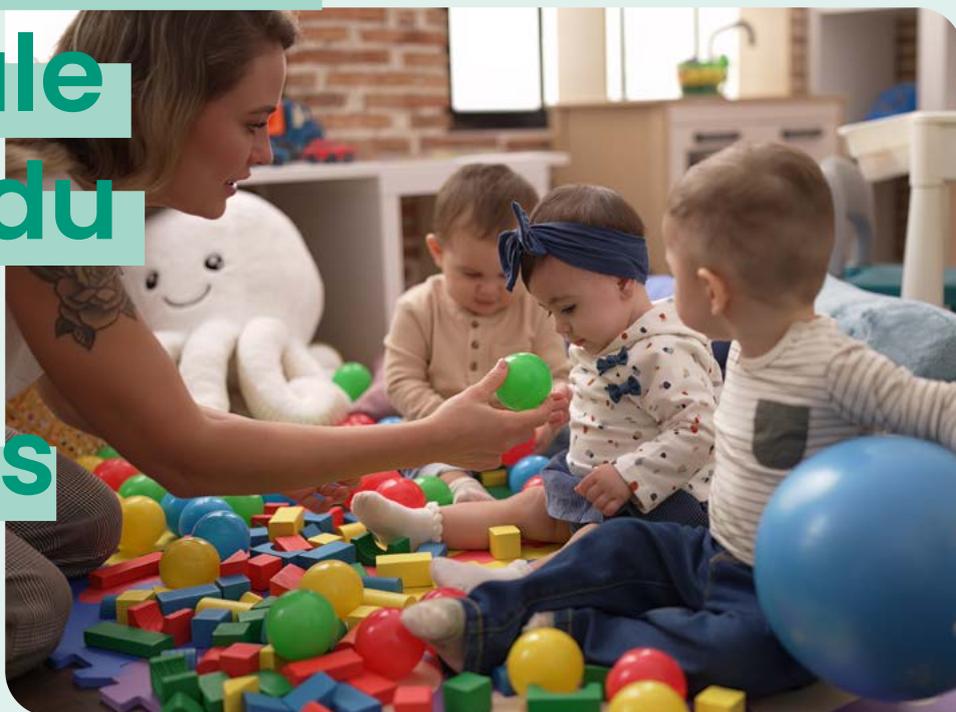
Le collège Louis Armand et les associations de natation se partagent les autres créneaux de la semaine le mercredi ainsi que les soirs de la semaine.

↳ Les stades intercommunaux

La tonte robotisée a été mise en place sur les différents sites afin d'améliorer la qualité des pelouses et de rationaliser les coûts. De nouveaux équipements ont également été installés pour diminuer la consommation d'eau lors de l'arrosage du gazon.



La Convention Territoriale Globale du Pays de Cruseilles



La CTG soutient la création de maison d'assistant(e)s maternel(le)s - ©Freepik.

La Convention Territoriale Globale (CTG) du Pays de Cruseilles a été signée le 28 novembre dernier.

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles s'est lancée en mars 2023 dans une démarche de contractualisation aux côtés de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Savoie (CAF) pour sa Convention Territoriale Globale (CTG).



La CTG souhaite promouvoir l'accompagnement des jeunes dans leurs projets - ©Freepik.

Une Convention Territoriale Globale, c'est quoi ?

La CTG est une démarche visant à élaborer un projet de territoire plus cohérent et plus coordonné en termes d'offres de service à la population. Elle prend appui sur une étude sur les familles du territoire afin de cerner au mieux leurs besoins pour adapter l'offre de service présente, dans une logique d'équité.

La CTG permet également d'engager des réflexions intercommunales en collaboration avec la CAF pour alimenter la dynamique partenariale. Cette CTG représente la stratégie intercommunale en termes de politique sociale et familiale. Elle porte sur la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité mais aussi le logement, les seniors, l'accès aux droits ou encore l'animation de la vie locale.

Enfin, la CTG comprend un plan d'actions qui permet d'apporter des réponses concrètes aux habitants sur les différentes thématiques et de développer l'offre et la qualité du service public, en y associant les représentants des communes et les partenaires locaux (CAF, Conseil Départemental, Education Nationale, Pôle Médico-social, Ferme de Chosal, Mission Locale, ADMR, SSIAD, ...)



La Convention Territoriale Globale a été signée le 28 novembre dernier en présence de la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Savoie, des représentants des treize communes et de la CCPC.

Le plan d'actions de la CTG du Pays de Cruseilles

Le plan d'actions de la CTG Pays de Cruseilles est piloté par la CCPC. Elle s'assure que les actions identifiées correspondent toujours aux besoins du territoire.

La CCPC organise et prend en charge :

- L'animation de la relation avec la population, la recherche de solutions pour le déploiement de services à la population
- L'animation de la contractualisation, des partenariats et des réseaux professionnels (animation des comités de pilotage et comités techniques par exemple)

Le plan d'actions de la CTG est structuré autour d'axes transversaux visant à travailler les différentes thématiques de manière globale, en lien avec les acteurs du territoire. Il est divisé en quatre grands axes :

- Faire connaître l'existant sur le territoire
- Renforcer les liens entre les acteurs
- Développer l'offre pour faciliter le quotidien des familles
- Favoriser le lien social

AXE 1. FAIRE CONNAÎTRE L'EXISTANT SUR LE TERRITOIRE

1. Créer un annuaire des dispositifs existants

Une offre importante de services est actuellement proposée aux habitants du territoire mais elle est souvent mal connue. Il s'agit donc de créer un document ressource permettant aux habitants de la CCPC de s'informer sur l'offre de services à leur disposition (services de la CCPC, des communes et des structures présentes sur le territoire et œuvrant auprès du public) et de communiquer sur ce guide via différents moyens (physique et numérique).

2. Rendre la communication accessible à tous

Une quantité importante d'information est actuellement délivrée aux habitants du territoire, ce qui a tendance à rendre plus complexe l'accès à

l'information. De plus, certaines personnes peuvent rencontrer des difficultés de compréhension des documents classiques. Plusieurs actions peuvent être mises en place pour y remédier comme l'intégration de schémas graphiques ou de visuels dans les supports de communication, développer l'utilisation du FALC (Facile A Lire et à Comprendre) ou encore lutter contre la fracture numérique en diffusant les informations sur des canaux multiples.

3. Conforter le Relais Petite Enfance dans son rôle de guichet unique

Le Relais Petite Enfance est bien identifié sur le territoire à la fois par les assistant(e)s maternel(le)s et par les parents. Le RPE itinérant organise des ateliers 4 jours par semaine à Menthonnex-en-Bornes, Allonzier la Caille, Copponex et Villy-le-Pelloux. Il s'agit de poursuivre le travail en itinérance du RPE pour faciliter l'accès à toutes les familles du territoire, encourager la formation continue et analyser les besoins du territoire en matière d'accueil du jeune enfant.



Jeux et motricité au Complexe Sportif Intercommunal du Pays de Cruseilles dans le cadre des matinées d'animations organisées par le RPE - ©Thomas Garcia

4. Organiser un forum de la vie locale, à destination notamment des jeunes du territoire

Il existe une certaine méconnaissance de la part des jeunes des offres d'emploi et des possibilités d'insertion sur notre territoire. Les entreprises locales rencontrent de leur côté des difficultés pour recruter. La CTG est un outil qui permet de lutter contre les difficultés de recrutement des entreprises sur le territoire tout en facilitant l'insertion professionnelle des jeunes en organisant des journées de rencontres.

Focus sur l'action du Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance organise quatre matinées d'animations par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi) à destination des assistant(e)s maternel(le)s :

- dans ses locaux à Cruseilles chaque matinée
- une matinée par semaine à Menthonnex-en-Bornes, Allonzier-la-Caille, Copponex et Villy-le-Pelloux.

Il accueille également chaque mercredi matin les familles pour des temps d'échanges et d'animations pour les petits (212 familles en 2022).

AXE 2. RENFORCER LES LIENS ENTRE ACTEURS

1. Favoriser le travail collaboratif en organisant des rencontres régulières entre acteurs du territoire

Il existe sur le territoire de très nombreux intervenants sociaux : département, CCAS, CAF, Pôle Santé, ... Des temps de rencontres réguliers entre partenaires s'organiseront afin de partager des informations collectives, d'échanger sur les pratiques et les besoins du territoire et favoriser les liens de travail dans le but d'améliorer le service rendu aux habitants.

2. Mettre en réseau les services périscolaires des communes

L'offre en matière périscolaire est très variable sur le territoire, la compétence appartenant aux communes. De plus, la coordination ainsi que les échanges sont très faibles entre les structures des différentes communes. La mise en lien de services périscolaires entre eux permettra une meilleure appréhension des problématiques rencontrées et d'y apporter des réponses communes (formations, recrutements notamment).

AXE 3. DEVELOPPER L'OFFRE POUR FACILITER LE QUOTIDIEN DES FAMILLES

1. Soutenir la création de maisons d'assistant(e)s maternel(le)s (MAM)

Alors que les besoins en matière de mode de garde sont croissants, il existe aujourd'hui un manque d'attractivité pour le métier d'assistant maternel souvent lié aux critères d'agrément et à la taille du logement de l'assistant maternel qui peut être un frein à l'installation de nouveaux professionnels. Les actions de la CTG visent à informer les élus locaux de l'intérêt de la création de MAM sur notre territoire ainsi que des dispositifs d'aide existants afin de pouvoir augmenter le nombre de places d'accueil.

2. Réfléchir au développement de places d'accueil ponctuel sur le territoire pour les jeunes enfants

Il existe aujourd'hui une absence totale d'offre d'accueil ponctuel pour les jeunes enfants sur le territoire alors que la population est en demande à la fois auprès du RPE et des communes. L'objectif est de permettre l'accès à une offre ponctuelle pour les familles, et initier les enfants à la vie en collectivité. Les familles seront associées aux réflexions sur les modes d'accueil.

3. Développer l'offre extrascolaire par bassin de vie

L'offre extrascolaire est inégale sur notre territoire et certaines structures sont saturées. La CTG propose de réaliser un état des lieux de l'offre déjà existante et d'évaluer les besoins par bassin de vie tout en anticipant les éventuelles arrivées de nouveaux habitants.

4. Promouvoir l'accompagnement des jeunes dans leurs projets

La CCPC souhaite mener une réflexion avec les communes sur les possibilités d'accompagnement des jeunes dans leurs projets. Les structures sportives et culturelles seront sollicitées pour développer les animations en direction de ce public.

5. Faciliter l'accès aux soins sur le territoire

Malgré le développement récent de maisons de santé et en raison d'un déficit d'offre médicale sur le territoire, certaines personnes n'ont pas accès aux soins médicaux. Les réflexions engagées à l'occasion de la CTG permettront d'identifier les besoins spécifiques en matière de santé sur notre territoire. Plusieurs pistes de réflexion sont proposées comme travailler sur les possibilités de logements pour les personnels soignants afin de faciliter leur installation, réfléchir à la mise en place d'un transport à la demande pour se rendre aux rendez-vous médicaux ou encore réfléchir à la création d'un centre médical de soins immédiats.

AXE 4. FAVORISER LE LIEN SOCIAL

1. Permettre les rencontres entre parents de très jeunes enfants

Le Relais Petite Enfance accueille les familles avec enfants âgés de 2 mois à 6 ans tous les mercredis matin. Il n'existe cependant pas de lieu dédié à l'accueil des familles avec des nouveaux nés ou des enfants en bas-âge. La CCPC souhaite donc organiser, dans un lieu prévu à cet effet et de manière régulière, des rencontres entre parents de très jeunes enfants (nourrissons jusqu'à 12 mois), afin de les accompagner et répondre à leurs questions tout en luttant contre leur éventuel isolement.

2. Favoriser le lien social pour mieux intégrer les personnes en situation de handicap

Avec la hausse des situations de handicap reconnues sur le territoire, il est essentiel de sensibiliser le public sur les enjeux liés au handicap afin de faciliter leur intégration. Des formations seront proposées pour les personnes accueillant le public. Il est également prévu d'organiser des temps de découverte du handicap sous forme ludique à destination du grand public ou encore des journées portes ouvertes auprès de structures hébergeant des personnes en situation de handicap.

3. Favoriser le développement de l'habitat intergénérationnel sur le territoire

L'accès au logement peut être compliqué pour certains d'entre nous, notamment les seniors ainsi que les jeunes ou les familles monoparentales, en raison du coût du logement. Une enquête auprès des seniors doit ainsi permettre d'identifier leurs attentes et leurs besoins. Les réflexions engagées à l'occasion de la CTG prévoient également de réaliser une veille sur les projets d'habitat intergénérationnel existants ailleurs en France et de se rapprocher d'associations travaillant sur l'habitat intergénérationnel afin de réfléchir aux besoins pour la mise en œuvre.

Focus sur le Plan Local de l'Habitat

La CCPC va engager le travail sur le nouveau Plan Local de l'Habitat (PLH). Il s'agit d'un document de planification, de programmation et de mise en œuvre de la politique locale stratégique de la collectivité en matière d'habitat pour 6 ans.

Il comprend un diagnostic du territoire recensant les enjeux auxquels le territoire est confronté ; le développement de l'offre intergénérationnelle sur le territoire en fait partie.

C'est un document d'orientation qui définit les priorités en matière de construction pour satisfaire les besoins en logement et hébergement tout en assurant une stratégie foncière économe de l'espace. Enfin, c'est un programme d'actions pour l'ensemble du territoire et pour chaque commune (type de logement à produire dans le parc social et par type de produit, les moyens fonciers à mettre en œuvre, les éventuels objectifs de rattrapage de production de logements aidés).



La ville de Cruseilles - ©Thomas Garcia

L'actualité des travaux



Création d'un multi-accueil à Allonzier la Caille.

∨ CUVAT - Réhabilitation de l'école et construction d'une cantine et d'un accueil périscolaire.

La première partie des travaux est désormais terminée, l'ensemble des classes a déménagé dans la partie neuve durant l'été et les travaux dans le bâti ancien ont démarré début juillet.

Montant prévisionnel des travaux : 3 000 000€ HT dont 1 980 000 € pour la CCPC et 1 020 000 € pour la commune (cantine et accueil périscolaire).

∨ ANDILLY-SAINT-BLAISE - Réhabilitation et agrandissement d'un groupe scolaire et d'un équipement périscolaire.

Poursuite des études et préparation du dossier de permis de construire.

Montant prévisionnel des travaux : 4 500 000€ HT dont 3 285 000€ pour la CCPC et 1 215 000€ pour les communes d'Andilly et de Saint-Blaise.

∨ ANDILLY - Parking du Mont-Sion.

Démarrage des études pour l'aménagement du parking P+R et installation d'une école provisoire.

∨ CRUSEILLES - Centre Nautique.

Mise en hivernage et démarrage des travaux de réfection des sanitaires femmes.

∨ CRUSEILLES - Ecole maternelle.

Changement de l'aire de jeux pour un montant de **30 000€**.



Nouvelle aire de jeux à Cruseilles.

∨ CRUSEILLES- Siège de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles - Centre de Secours - Ecole de Musique.

Changement du système de chauffage avec le bureau d'étude CLER ingénierie, Entreprise SARL CLIMATIC pour un montant de **350 000€**.

∨ VILLY-LE-PELLOUX - Construction d'un nouveau groupe scolaire et de locaux périscolaires.

Le démarrage des études de faisabilité pour la construction d'un nouveau groupe scolaire ainsi que de locaux pour l'accueil périscolaire a eu lieu.

∨ CERNEX - Agrandissement et réhabilitation énergétique de l'école.

Poursuite des études de faisabilité et écriture du programme de travaux pour l'agrandissement et la réhabilitation énergétique de l'école.

∨ ALLONZIER LA CAILLE - Création d'un multi-accueil.

Rachat auprès de la commune d'Allonzier la Caille des locaux pour **977 188€ TTC**. Suite à la consultation, le bureau TKMT a été retenu et a commencé les travaux de conception.

Montant prévisionnel des travaux : 800 000€ HT.

∨ VOVRAY-EN-BORNES - Ouverture d'une 6^{ème} classe.

Ouverture d'une 6^{ème} classe par la mise en place d'un bâtiment modulaire dans la cour de l'école qui accueillera la BCD. La BCD dans les locaux accueillera la nouvelle classe.

Montant de l'opération : 175 000€ TTC.



Ouverture d'une 6^{ème} classe à Vovray-en-Bornes.

∨ COPPONEX - Stade des Chardons.

Etudes pour le raccordement au réseau d'assainissement public.

Economie : Rez'Up lance son premier podcast

Entrepreneurs et créateurs d'entreprises, votre podcast est là !

Rez'Up, la plateforme de l'entrepreneuriat local lance son premier podcast «Création d'entreprise, on en parle» !

Dans ce podcast, Rez'Up donne la parole à une quinzaine des membres de sa communauté riche de soixante-dix experts, tous impliqués pour soutenir l'entrepreneuriat local. Ils sont dirigeants d'entreprise, experts-comptables, avocats, assureurs, communicants, spécialistes du financement, de l'étude de marché, ou encore du développement commercial. Toute l'année, ils animent en présentiel à Annemasse et à Archamps les ateliers «Bâtir son projet» du parcours Réussir sa création.

Dans la saison 1 du podcast «Création d'entreprise, on en parle», ils partagent, trucs, astuces, anecdotes et bourdes à éviter.



Les commerces de la Grand Rue de Cruseilles.

- *Épisode 0* : Les Grandes Etapes de la création d'entreprise et l'importance de se faire accompagner
- *Épisode 1* : L'étude de marché, une étape importante dans la rédaction du business plan
- *Épisode 2* : Créer et gérer son entreprise
- *Épisode 3* : Financer son projet
- *Épisode 4* : Développer son chiffre d'affaires
- *Épisode 5* : Protéger son entreprise et son dirigeant
- *Épisode 6* : Bien communiquer

Le podcast est disponible 24/24h et 7/7j sur toutes les plateformes de diffusion.

Rez'Up, la plateforme de l'entrepreneuriat local est animée par la **Maison de l'Eco**. Elle est co-financée par sept collectivités dont Le Pays de Cruseilles.

➤ www.rezup.org.

Aide aux commerçants et artisans.

Vous tenez un commerce sur l'une des communes du Pays de Cruseilles ? Vous souhaitez réaliser des travaux pour aménager et améliorer votre espace de vente ? La Communauté de Communes ainsi que la Région Auvergne Rhône-Alpes peuvent vous aider !

Dans le cadre de sa convention relative aux aides aux entreprises avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la CCPC met en place l'aide locale «Aide aux investissements pour le commerce de proximité». Afin de garantir une expertise sur les demandes, la CCPC demande à Initiative Genevois d'assurer le contrôle des dossiers et de donner son aval quant à la recevabilité de la demande de financement des entreprises.

Règlement et dossier de demandes en téléchargement sur le site internet de la CCPC www.ccpaysdecruseilles.org.

Votre contact :

Amélie Baud-Wos

Tel : 06 11 03 08 46

Mail : baud-wos@initiative-genevois.fr



Auberge de Charly et ses filles à Andilly - ©OT Monts de Genève, A. Modylevskaia.

Zoom sur : le projet d'aménagement du site des Bains de la Caille.

Afin de mieux valoriser ses atouts (naturels, patrimoniaux, culturels) et d'offrir une véritable expérience de visite, la collectivité souhaite définir une stratégie d'aménagement du site des Bains de la Caille. Il est attendu que ce projet contribue à redonner vie à ce lieu en sauvegardant le dernier bâti et en valorisant les vestiges.

En ce qui concerne l'accessibilité via les sentiers, l'objectif est de conforter l'existant et de proposer une boucle pédestre reliant les communes d'Allonzier La Caille et de Cruseilles par les gorges.

Une étude de faisabilité est en cours depuis septembre 2023, avec le bureau d'étude Arthur Rémy Urbanisme. Nous sommes aujourd'hui dans la dernière phase de cette étude avec le choix d'un scénario afin d'enclencher dès le début d'année 2024 la phase de programmation et la procédure de recherche du maître d'œuvre.

Meublé de tourisme, les démarches à connaître.

La location d'un hébergement de type meublé de tourisme ou chambres d'hôtes est une activité commerciale qui répond à des obligations légales. L'office de tourisme des Monts de Genève vous renseigne et vous oriente dans toutes les étapes de votre projet : ouverture, classement, règlementation.

Déclarer son hébergement

Avant d'ouvrir un hébergement et accueillir ses premiers clients, un loueur en meublé de tourisme, qu'il soit un professionnel ou un particulier doit réaliser quelques démarches auprès de l'administration :

- Déclarer son hébergement auprès de la mairie de la commune où il se situe
- Demander son inscription au répertoire Sirène de l'Insee (obtention n° SIRET)

Classer son établissement

Le classement Atout France est une garantie officielle de la qualité de service et de confort de l'hébergement. Il s'agit d'une démarche volontaire du propriétaire. Celui-ci est attribué pour une durée de 5 ans. Le classement en étoiles offre de nombreux avantages : une promotion via les Offices de Tourisme, une taxe de séjour simplifiée, une fiscalité plus intéressante...

Collecter la taxe de séjour

La taxe de séjour existe depuis 1910 en France. Elle permet de favoriser le développement touristique des territoires. Tout hébergeur, professionnel ou particulier, a l'obligation de la collecter auprès des touristes qui séjournent chez lui, de la déclarer et de la reverser. Elle est perçue par personne et par nuit sur la base d'un tarif variant selon la catégorie de l'hébergement et son classement. Afin de faciliter la démarche pour les hébergeurs, la CCPC met à disposition une plateforme (paysdecruseilles.taxesejour.fr) pour déclarer et reverser facilement la taxe de séjour.

EN SAVOIR +

Consultez le site www.montsdegeneve.com



Ou contactez

Cindy AVICE
Référente taxe de séjour
Tel : 04 50 95 88 99
mail : montsdegeneve@taxesejour.fr

Office de Tourisme des Monts de Genève

Maison de la Mobilité et du Tourisme
Esplanade François Mitterrand
74100 ANNEMASSE
Tel : 04 50 95 07 10
mail : ot@montsdegeneve.com



Déchets : un bilan positif pour la simplification du geste de tri



Conteneurs de tri à Cuvat - ©Thomas Garcia

Depuis le 1^{er} janvier, tous les emballages se trient !

Les effets de ce nouveau geste de tri se ressentent sur la balance. Sur le 1^{er} semestre 2023, 314 tonnes de déchets multi-matériaux (plastique, aluminium, papier...) ont été collectées contre 282 tonnes sur la même période en 2022, soit une augmentation de 11,43%.

A contrario, les ordures ménagères résiduelles ont diminué de 1,63% en passant de 1654 tonnes au 1^{er} semestre 2022 à 1627 tonnes au 1^{er} semestre 2023. Ce nouveau geste de tri permet d'éviter les confusions mais aussi d'augmenter la quantité de déchets recyclés. **Chaque heure, 15 tonnes d'emballages sont triées !**

La CCPC se lance dans la collecte des déchets alimentaires

A compter du 1^{er} janvier 2024 et dans le cadre de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, le tri des biodéchets sera généralisé sur l'ensemble du territoire du Pays de Cruseilles.

Un service de collecte des biodéchets en apport volontaire

Un service de collecte en apport volontaire avec des bornes dédiées à vos déchets alimentaires sera donc expérimenté par la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.

Concrètement, ça veut dire quoi ?

Après avoir récupéré votre bio-seau auprès de la collectivité, vous pourrez le vider une à deux fois par semaine au point de collecte des déchets alimentaires le plus proche de chez vous.

Et après, que deviennent ces déchets ?

La CCPC collecte ces déchets et les emmène jusqu'au méthaniseur le plus proche où ils seront valorisés en énergie (biogaz) et en engrais.

Rappel des consignes de tri :

- Déchets acceptés : fruits et légumes abîmés, épluchures, marc de café avec filtre, dosettes en papier, sachets de thé, restes de repas (viande et poisson), coquilles d'œuf, aliments périmés (sans emballage).
- Déchets interdits : emballages (verre, plastique, carton, métal), coquillages et crustacés.

Composteurs individuels et collectifs

En 2023, **94 composteurs** individuels ont été vendus, dont 64 en bois et 30 en polypropylène recyclé.

Si vous n'êtes pas encore équipé d'un composteur individuel, vous pouvez en acheter à prix réduit auprès de la CCPC :

- En bois : 600L – 40€
Dimensions : 90 x 90 x 78 cm
- En polypropylène recyclé : 400L – 25€
Dimensions : 80 x 80 x 94 cm

A partir du 1^{er} janvier 2024, la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles renforce également son dispositif de composteurs collectifs en mettant à disposition des habitants du territoire **9 nouvelles plateformes de compostage collectif**.

En savoir + :

www.ccpaysdecruseilles.org

Le Pays de Cruseilles engagé dans la transition écologique



Animation conte au Sappey avec Andréane à l'occasion de l'évènement «La Nuit est Belle».

Haute-Savoie Rénovation Énergétique* et la CCPC vous accompagnent dans vos travaux de rénovation énergétique

- Isolation des murs, combles, garage,
 - Changement de portes et de fenêtres,
 - Modification du système de chauffage : pompe à chaleur, chaudière à bois ...
 - Installation de ventilations mécaniques.
- Appel gratuit au 04 56 19 19 19.**

↳ Un accompagnement personnalisé

À chaque étape de votre projet de rénovation, votre conseiller HSRE vous accompagne grâce à une évaluation thermique de votre bien, des scénarios de travaux présentant les économies

d'énergie et les coûts ainsi qu'une aide au montage financier du projet.

La nuit est belle : une soirée de sensibilisation à la pollution lumineuse

Cette année, 11 communes du Pays de Cruseilles (en partenariat avec ENEDIS) se sont associées au Grand Genève pour l'évènement La Nuit est Belle !

Le 22 septembre, les communes étaient plongées dans le noir pour sensibiliser sur la pollution lumineuse. L'éclairage artificiel excessif impacte les rythmes biologiques de la faune et de la flore, dégrade les habitats naturels, engendre des risques pour la santé humaine et génère des consommations d'énergie superflues.

↳ La nuit est belle au téléphérique du Salève

M. Brand, Président et M. Bouchet, Conseiller délégué à la transition écologique étaient présents à la soirée de lancement de l'évènement, aux côtés des élus du Grands Genève et du Pôle Métropolitain. Le partenariat a été salué, d'autant plus qu'il a permis de créer un «corridor noir» entre le Grand Annecy et le Grand Genève le temps d'une soirée.

↳ La nuit est belle au Sappey

À la tombée de la nuit, à la lueur des bougies, Andréane conteuse a captivé les petits et les grands avec des histoires sur le thème de la biodiversité et de l'environnement. Un beau moment de partage.

Qualité des eaux du bassin versant des Usse.

La rivière est le réceptacle de nombreux écoulements, rejets, etc... résultant de l'activité humaine. Ces activités influencent l'état physique, chimique et écologique du cours d'eau, pouvant impacter la santé et la sécurité des personnes et de la faune et flore.

Plusieurs fois par an, le Syr'Usse (Syndicat de rivières des Usse) analyse la qualité des cours d'eau des Usse ainsi que la qualité des rejets des stations d'épuration.

État écologique des ruisseaux se jetant dans les Usse

- **La Férande** : état médiocre causé par les rejets de la station d'épuration.
- **Le Viéran** : conductivité élevée liée aux activités industrielles du PAE de la Caille.
- **Le Nant de Presse-Vieille** : état dégradé (en amélioration depuis 2020)
- **Le Nant de Saint-Martin** : état dégradé (en amélioration depuis 2020).
- **La Balme** : bon état.
- **Le Grand Verray** : bon état.

En savoir + :

Pauline CHEVASSU-CASTRILLON
Technicienne en charge du suivi qualité au Syr'Usse
ressource-eau@riviere-usses.com
06 81 39 54 77

*Service public mis en place par le Département de la Haute-Savoie et la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et financé par la Région Auvergne Rhône-Alpes et les Certificats d'Economie d'Énergie..

Une nouvelle recyclerie à Cruseilles



Une recyclerie, c'est quoi ?

Une recyclerie est un lieu de collecte, de réemploi et de revente d'objets usagers ou d'occasion. En plus de participer à la préservation des ressources et à la réduction des déchets, les recycleries ont de nombreux atouts sociaux-économiques :

- Elles sensibilisent les citoyens à la protection de l'environnement, au recyclage et à l'économie circulaire.
- En accueillant de nombreux habitants chaque jour et en développant des partenariats avec des acteurs locaux, elles créent du lien social.
- En réparant et en remettant sur le marché des produits à des prix accessibles, elles permettent à des personnes qui ont peu de moyen de s'équiper.

Que puis-je déposer à la recyclerie ?

Je peux y déposer des vêtements, chaussures, maroquinerie, bijoux fantaisie, linge de maison, puériculture, jeux divers, articles de sport, vélos, vaisselle, petit électroménager, petits meubles, livres, papeterie, outils, accessoires animalerie, idéalement en état de fonctionnement ou ne nécessitant que peu de travaux de remise en état. Ils seront ensuite triés puis remis en état ou réparés par les bénévoles de l'association avant d'être revendus.

↘ HORAIRES D'OUVERTURE :

- **les mercredis et samedis de 14h à 19h**
- **le jeudi de 9h à 12h**

**Vous avez une question ou souhaitez devenir bénévole ?
Contactez l'association «Sauvé d'la Benne»**

20 route des Dronières - 74350 Cruseilles
Mail : sauvedlabenne@gmail.com

Agenda

↘ Retrouvez tout l'agenda en ligne sur www.ccpaysdecruseilles.org

Cernex		23 Juin Dès 15h30	Spectacle Street Danse du CODC au gymnase des Ebeaux
10 Fév	ArpecYflette : repas savoyard et concert de rock avec l'association ARPEC	Villy-le-Bouveret	
07 mai	Vente de plants avec l'association ARPEC	01 Janv	Soirée raclette et voeux au cercle rural
Copponex		20 Janv	Voeux du Maire
26 Janv 19h	Voeux du Maire	25 Mai	Mobymythic
09 Mai	«Tournoi de l'amitié» - tournoi de foot au Stade des Chardons	Villy-le-Pelloux	
Cruseilles		06 Janv 11h	Voeux du Maire à la salle polyvalente
13 Janv 20h	Concert du Nouvel An de l'Harmonie Cruseilles/le Châble au gymnase des Ebeaux	23 Mars	Repas danse organisée par Villy Danse Loisirs à la salle polyvalente
28 Janv 20h	Choucroute organisée par l'OGEC de l'APE privée au gymnase des Ebeaux	29 et 30 Juin	Concours de sauvetage en surface avec l'association A'Croc Chien 74
03 Mars	Salon des Vins au gymnase des Ebeaux	Vovray-en-Bornes	
13 avril 20h30	Théâtre «Vendredi 13» au Théâtre de Cruseilles	19 Janv	Voeux du Maire
		24 Fév	Soirée Karaoké et fondue organisée par l'association Unique et Ensemble